



Vérificateurs :
Gets Vincent
Kraeye Denis
Dhanis Christine
Francq Anne-Marie

Mail : tjhainaut@gmail.com



Tournoi des Jeunes 2017

Règlement

Ce règlement est affiché lors de chaque épreuve du tournoi et distribué au juge arbitre et au directeur de réunion lors de chaque manche. En cas de challenge Eric De Meu, le chapitre X du règlement de la LBFA a priorité pour les paragraphes en concurrence.

1. Les cercles participant à la compétition 2017 : OSGA (Saint-Ghislain), USTA (Tournai), EAH (Le Bizet), JSMC (Mouscron), ACLE (Lessines), ACLO (La Louvière), ATH (Ath) et ACBB (Bernissart) en Outdoor tandis que le MOHA (Obourg) et DS (Dour) organisent un Indoor. Les épreuves qui peuvent être organisées sont les suivantes :

Benjamin(e)s : 60/600/Longueur/Hauteur/Poids/Hockey/Tétrathlon/4x60

Pupilles : 60/60H/1000/Longueur/Hauteur/Poids/Hockey/Disque/Tétrathlon/4x60

Minimes : 60/80/60H ou 80H/150/300/1000/Longueur/Hauteur/Perche/Poids/Javelot/
Disque/Pentathlon/4x80

2. Chaque cercle participant organise un meeting pour les athlètes des catégories Benjamins à Minimes dans ses installations et l'ouvre gratuitement aux autres cercles du Tournoi des Jeunes. Toutefois, si le cercle organisateur le désire, il peut ouvrir son meeting à d'autres cercles extérieurs qui acceptent le présent règlement.
3. Les athlètes non affiliés peuvent participer à la compétition en demandant un dossard provisoire mais ceux-ci ne seront pas repris dans les différents classements. Si ceux-ci s'affilient avant la fin du tournoi, seuls les résultats obtenus après la date de leur affiliation seront pris en compte dans le classement final.
4. Ces compétitions peuvent se présenter sous deux formes : un meeting BPM en épreuves multiples (Challenge Eric De Meu, Dour), un meeting BPM en épreuves individuelles qui se déroule sur un maximum de 4h.
 - i) Les athlètes benjamins, pupilles et minimes ont droit à 3 essais dans les concours quel que soit le nombre d'athlètes.
 - ii) Les athlètes sont répartis en deux groupes afin de diminuer le temps d'attente si leur nombre est supérieur à 30. Si le cercle dispose de plusieurs sautoirs ou aires de lancer, les deux groupes peuvent participer en parallèle, sinon ils participent chacun à leur tour.

Exemple : dans le cas d'un concours de saut en longueur où 60 athlètes sont inscrits, deux groupes de 30 sont formés en essayant de regrouper autant que possible les athlètes de même niveau, Si le cercle organisateur dispose de deux sautoirs, les sauts ont lieu en même temps. Si ce n'est pas le cas, le premier groupe se présente et effectue ses essais, il est alors demandé au deuxième groupe de patienter et ils prennent place dès la fin du premier concours.

iii) Vu qu'il n'est pas toujours évident de mettre ces mesures en place, étant donné qu'elles dépendent de plusieurs facteurs (nbr. de sautoir, nbr d'officiel, ...)

Il est vivement demandé aux clubs d'envoyer la liste des préinscriptions dans le délai imparti (§ 17), et ce afin que le club organisateur puisse éventuellement adapter l'horaire du meeting.

5. Concours de Hauteur

Benjamins : départ à la hauteur du mousse – monter par 5cm jusque 100cm, puis par 3cm.

Pupilles : 80cm, 90cm, 100cm, 105cm, 110cm, 115cm, 120cm, 123cm, +3...

Minimes : 90cm, 100cm, 110cm, 115cm, 120cm, 125cm, 130cm, 133cm, +3...

Cadets : 100cm, 110cm, 120cm, 125cm, 130cm, 135cm, 140cm, 143cm, 146cm, +3...

Ces hauteurs sont à respecter même en cas d'épreuves multiples, sauf dans le cadre du challenge Eric de Meu auquel cas le chapitre X du règlement LBFA est prioritaire.

6. Concours de Perche

Minimes: 1m60, 1m80, 1m90, 2m00, 2m10, 2m20, 2m30, 2m40, 2m50, 2m55, +5...

7. Courses de haies

Un cercle est autorisé à ajouter une épreuve de haies en pupilles et minimes. Lors du meeting de clôture, ces épreuves sont d'office prévues et interviennent pour l'intercercle.

8. Courses relais

Les cercles organisateurs qui le souhaitent peuvent prévoir des courses relais en début ou fin de meeting.

9. Meeting de clôture (finale)

Celui-ci reprendra les différentes épreuves réalisées au cours de la saison du « Tournoi des Jeunes », ainsi qu'une course relais par catégorie.

10. Nombre d'épreuves par athlètes

Les athlètes peuvent participer à un maximum de 4 épreuves + relais (sauf meeting repris comme « Eric De Meu »).

11. Calendrier et Programme des Compétitions 2017

(voir feuille annexe)

12. Classement du Tournoi:

Pour le classement des athlètes, tous les athlètes par discipline et catégorie se voient attribuer des points. Le premier marque 10 points, le deuxième 9, ...et ainsi de suite jusqu'au dixième qui obtient 1 point, ainsi que tous les athlètes classés.

Dans les épreuves multiples seul le classement final attribuera des points aux athlètes.

13. Classement Intercercles par Manche :

Le classement intercercles se fera en additionnant les points obtenu par le meilleur athlète du cercle dans chaque discipline et chaque catégorie.

En cas d'ex-aequo : le cercle ayant le plus de victoire toutes catégories et disciplines confondues, l'emportera, s'il n'y a pas de victoire on comptabilisera les 2^e place, et ainsi de suite ...

- i) Pour les relais : 1^{er} : 10 points ; 2^{ème} : 9 points ; 3^{ème} 8 points ; 4^{ème} 7 points ; 5^{ème} 6 points ; 6^{ème} 5 points ; 7^{ème} 4 points ; 8^{ème} 3 points ; 9^{ème} 2 points ; 10^{ème} 1 points. Dans le cas où les relais sont composés d'une équipe mixte, les points seront répartis de part égale dans les différents cercles composant l'équipe. Les clubs ne se verront octroyer qu'une seul fois des points pour le classement des relais, Ex : si le club A aligne trois athlètes dans une équipe mixte que celle-ci remporte la première place elle obtient (7,5 Pts 10 :4*3). Et que la 2eme équipe du club A obtient la 4eme Place (7 Pts.) il sera tenu compte du résultat de l'équipe mixte.
- ii) Les cercles ne peuvent dispatcher leurs athlètes dans plusieurs équipes mixtes, Ex : si un cercles dispose de 6 athlètes il doit aligner une équipe complète, et les deux athlètes restant dans une seul équipe mixte.
- iii) Le cercle vainqueur du Classement Intercercles gagne 10 points, le 2^{ème} cercle obtient 9 points, etc. Si un cercle ne présente aucun athlète, celui-ci ne reçoit pas de points à la manche concernée.

Ces points entrent en ligne de compte dans un classement général pour toutes les journées de compétition.

14. Remise des médailles et de la coupe

En fin de saison, les responsables et entraîneurs sont invités à une réunion, durant laquelle est évaluée la saison écoulée avec les améliorations à apporter, une ébauche du programme de la saison suivante sera également élaborée.

A cette occasion, chaque cercle recevra les médailles et coupes qui reviennent à ses athlètes.

Pour entrer dans le challenge et avoir droit à une récompense, il faut obligatoirement avoir participé à 5 des 10 manches de celui-ci. Il ne sera plus octroyer de point de participation. Voir §12.

Les classements sont faits par catégorie.

Des médailles et trophées sont remis en fonction du budget :

1^{er} de sa catégorie : coupe 1

2^{ème} de sa catégorie : coupe 2

3^{ème} de sa catégorie : coupe 3

Plus de ? points : trophée 1

De ? points : trophée 2

De ? points : médaillon de participation

| |
|---|
| Pour la saison 2017 Le barème des points sera communiqué ultérieurement |
|---|

Une coupe est également remise au cercle vainqueur du classement général des intercercles.

15. Récompenses de chaque manche

Les récompenses de chaque manche sont prévues par le groupe organisateur du tournoi des jeunes. Il peut prévoir une médaille pour les trois premiers de chaque épreuve individuelle et un petit trophée ou coupe pour les 3 premiers des épreuves multiples. Il est demandé à chaque cercle de participer de façon collective ou individuelle à cette distribution de médailles ou trophées.

16. Jury

Il est demandé à chaque cercle d'avoir deux personnes disponibles pour chaque manche, celles-ci sont retenues en cas de besoin pour différentes tâches telles que le renvoi des engins, le ratissage des sautoirs en longueur, etc.

17. Préinscriptions

Pour des facilités d'encodages, les préinscriptions sont **vivement recommandées** pour chaque manche, elles sont envoyées au secrétaire du cercle organisateur au plus tard le jeudi soir précédent la compétition.

Chaque cercle reçoit un tableau type qui est complété par les informations sur les athlètes. Ce tableau reprend les différentes épreuves disponibles pour chaque catégorie, il est demandé de mentionner, s'il y en a, les meilleurs résultats obtenus par chaque athlète dans les cases prévues à cet effet. De cette façon, les cercles organisateurs font en sorte de regrouper les athlètes de même niveau et, concernant les courses, à défaut de temps de référence, répartir les athlètes en fonction de l'âge et des cercles.

Les inscriptions sur place sont réduites au strict minimum et sont clôturées 45 minutes avant le début de chacun des épreuves.

18. Badges de délégués de cercles.

Pour ne pénaliser aucun cercle, ceux-ci demandent un certain nombre de badges pour les entraîneurs en précisant, en même temps que leur liste de préinscrits, les noms des entraîneurs à qui ils prévoient de distribuer ces badges. Il est demandé à chaque cercle de faire preuve de bon sens, en fonction du nombre d'athlètes réellement présents. Dans tous les cas, un maximum de 5 badges est prévu pour chaque cercle participant.

Toute personne ne disposant pas du badge officiel pour le tournoi des jeunes n'a pas accès au terrain.

Afin d'informer les spectateurs, des tableaux marquoirs sont prévus pour chaque épreuve et une personne a pour rôle d'y transcrire le résultat énoncé par l'officiel.

19. Résultats.

Une copie des résultats complets, ainsi que le fichier mres, WPdoc ainsi que la liste des éventuelles rectifications communiquées par le juge arbitre, seront envoyés à l'adresse mail : tjhainaut@gmail.com , et uniquement à celle-ci, afin que chaque personne responsable des différents classements soient en possession de ceux-ci dans les plus bref délais.

20. Cotisation.

Chaque cercle participant au tournoi verse la somme de **130€** pour la participation aux frais (coupes, médailles, frais administratifs,...). Les cercles qui le souhaitent peuvent confier la gestion des médailles et coupes de leur manche au comité du tournoi des jeunes afin d'uniformiser celles-ci et de tenter d'obtenir un prix par quantité. Le montant de la participation est précisé au cas par cas en fonction des épreuves organisées.

Un compte est ouvert sous le numéro : **BE47 2750 5212 1680** de **RUSTA asbl**,
en communication : **Tournoi des jeunes + « CLUB. »**

Le paiement est attendu au plus tard pour le 28 juin 2017 sans quoi les récompenses des clubs n'ayant pas effectué le paiement ne peuvent être commandées.